

## CONDITIONS PARTICULIERES

A L'OFFRE N°2019\0\_FR032983\_201905150R054.DOCX

DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE : 60 JOURS

**POUR AVENANT AU CONTRAT N° 3001539**

INTERMEDIAIRE : CAVALASSUR  
BP 404  
60500 CHANTILLY

PRENEUR D'ASSURANCE : Madame NOBIS ALEXANDRINE  
& ASSURE 6 CHEMIN DE L'EGLISE  
60660 ROUSSELOY

ACTIVITES DE L'ASSURE : MONITEUR - CAVALIER

LA GARANTIE EST ACQUISE SOUS RESERVE QUE L'ASSURE CONSERVE LA TOTALITE DE SES RECOURS CONTRE SES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES, SOUS-TRAITANTS ET COTRAITANTS ET CONTRE LEURS ASSUREURS.

DATE D'EFFET : 15/05/2019  
(sous réserve de l'application des Conditions Générales)

ÉCHÉANCE PRINCIPALE : 31/12

DURÉE DU CONTRAT : 1 AN

RENOUVELLEMENT : D'ANNEE EN ANNEE, PAR TACITE RECONDUCTION SAUF DENONCIATION PAR LETTRE RECOMMANDEE MOYENNANT PREAVIS DE DEUX MOIS AVANT L'ECHEANCE DU CONTRAT.

### RISQUE ASSURE :

#### Champ d'application

Cavalier professionnel, coach ou moniteur indépendant formant des élèves de tous niveaux (débutant jusqu'à équivalent au galop 7 selon la nomenclature de la FFE)

### GARANTIE DE BASE :

Responsabilité civile exploitation

### GARANTIE OPTIONNELLE

|                                        | GARANTIES | EXCLUES |
|----------------------------------------|-----------|---------|
| Dommages subis par les équadés confiés | X         |         |

### COTISATION

Le montant de la cotisation d'assurance due par l'Assuré est indiqué sur son certificat de garantie pour un paiement annuel ou un paiement mensuel (majoré de 10% en cas de fractionnement mensuel).